

N'être pas gouvernés

Roméo Bondon 29 mai 2018

Texte inédit pour le site de Ballast

Des communautés d'une vaste région du sud-est asiatique rejettent obstinément leur intégration aux État-nations. Cette zone, c'est la « Zomia » — « Zo » signifie « retiré » et « Mi » le « peuple ». 100 millions de personnes y vivent, loin des gouvernements des plaines, sur une superficie correspondant à environ 55 % de l'Union européenne. L'auteur, fort d'une lecture du libertaire James C. Scott, nous invite à considérer la ZAD nantaise comme une formulation possible, à bien moindre échelle, de cette expérimentation non-étatique. \equiv Par Roméo Bondon



L'attention des anthropologues s'est bien souvent restreinte au « sauvage », à l'ailleurs, cette altérité en apparence si franche qu'elle semble parfaitement objectivable. La géographie, elle, bien qu'elle ait des racines libertaires certaines¹, s'est aussi largement constituée comme science coloniale et étatique². Peu nombreuses sont les recherches portant sur les « autres » d'ici, souvent présentés, du reste, comme d'archaïques ruraux déjà dépassés par l'avancée de l'Histoire³. Peu nombreuses aussi sont les études

géographiques s'arrachant du cadre des États-nations⁴. Et si *l'étrange*, dont la différence fait aussi l'intérêt, n'était pas nécessairement lointain dans le temps et l'espace, ni aussi marginal qu'on pourrait le penser ? Et si l'Histoire s'était faite en majeure partie à l'écart de l'État, ou en tout cas contre ses premières formes (États rizicoles en Asie, proto-États dans l'Europe médiévale, jusqu'à leur consolidation progressive à l'époque moderne⁵) ?



L'expérience en cours dans le bocage nantais, à « la ZAD », peut s'inscrire dans ce que le politologue James C. Scott a défini comme des « Zomia Studies », domaine de recherche ouvert avec son ouvrage Zomia, au sous-titre éloquent en ce contexte de lutte(s) : « ou l'art de ne pas être gouverné ».

La ZAD, une Zomia à échelle locale?

« Les constructions collectives sont détruites pour cette même raison : elles symbolisent ce dont l'État ne veut pas, à savoir la mutualisation, la mise en commun. »

« La Zomia est la dernière région du monde dont les peuples n'ont pas été intégrés à des États-nations⁶ ». Zone de deux millions et demi de kilomètres carrés en Asie du Sud-Est, la Zomia est avant tout une construction géographique dont les caractéristiques politiques et culturelles s'opposent fondamentalement à tout type d'État — en l'occurrence celui fondé sur la riziculture sédentaire autour des collines et montagnes de cette partie de l'Asie. « Zone refuge » formée de multiples « zones de morcellement⁷ », la Zomia n'obéit pas à des frontières fixes ; plus précisément, elle s'inscrit contre ces dernières, les fuyant à mesure qu'elles se sont étendues. Bien que la ZAD (Zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes se soit inscrite dans la délimitation stricte d'une ZAD (Zone d'aménagement différé) créée dans les années 1970, c'est sa pluralité d'identités, fédérées contre un projet et le monde qui le porte, qui la caractérise. Si l'on remplace dans le texte de James C. Scott le terme de « colline », propre à son terrain d'étude, par celui de « bocage », la ZAD apparaît comme un lieu exemplaire illustrant ce qu'est une Zomia. « Les collines ne sont pas seulement un espace de résistance politique : elles sont une zone de refus culturel⁸ ». C'est justement cet ajout que ne veulent pas voir les pourfendeurs de la ZAD, et qui les empêche d'en comprendre la portée.

Certes, le combat politique le plus visible a été gagné avec l'abandon du projet d'aéroport. Mais la lutte s'est toujours inscrite aussi contre une normalisation des comportements, dans la revendication d'une altérité qui se décline politiquement — des naturalistes en lutte aux autonomes, en passant par des paysans reconvertis — aussi bien que dans les pratiques — une agriculture à la marge des impératifs productivistes imposés par les subventions, des projets s'ancrant sur un territoire réduit mais en interdépendance avec celui-ci (là où la mondialisation implique une déterritorialisation des produits). Dans la région d'Asie qui occupe l'auteur, « "Habitants des forêts" ou "personnes des collines" est synonyme de non-civilisé⁹ » : n'est-ce pas comme tel que



sont traités les opposants, traqués par une troupe de CRS détruisant toute habitation considérée comme précaire sur son passage ? Pour James C. Scott, « plus vous laissez de traces, plus grande est votre place dans l'histoire » : les archives sont matérielles ; l'Histoire qui en résulte est nécessairement partielle. De même qu'il ne reste plus rien du centre universitaire de Vincennes aujourd'hui, si ce n'est une clairière¹¹, les autorités souhaitent que la lutte, victorieuse une fois, ne le soit pas de manière pérenne à travers une installation permanente. Les constructions collectives sont détruites pour cette même raison : elles symbolisent ce dont l'État ne veut pas, à savoir la mutualisation, la mise en commun, à rebours d'une jeune tradition propriétaire qui se veut originelle¹². Le refus par l'État de tout projet collectif va dans ce sens ; la destruction d'un lieu au nom aussi symbolique que « La Ferme des Cent Noms » également. Car « même les structures sociales et les types d'habitats dans les collines pourraient être utilement envisagées comme des choix politiques¹³ ». L'utilisation de matériaux de récupération et légers sur la ZAD, comme dans les arbres à Bure ou à l'Amassada à deux pas des Causses, est une décision dictée par la nécessité de construire vite, mais est surtout la traduction d'une volonté de montrer qu'autre chose est possible : des chantiers collectifs pour des cabanes, des hangars, un phare, des habitations aussi diverses qu'il y a d'habitants, comme autant de pieds de nez à l'imposition de chantier décrétés « d'utilité publique ».





[Marion Esnault, 2018]

Se fédérer contre, se diviser pour

Sur la ZAD peut-être plus que sur les autres sites en lutte, la diversité dans les profils d'habitants est la règle. Cette multiplicité s'est unie contre un projet, alors même que les installations sont diverses et les raisons de continuer la lutte aussi. Là où le cauteleux Nicolas Hulot a appelé à « ne pas confondre écologie et anarchie », les habitants de la ZAD prouvent que les deux sont indissociables dans leur combat. Une fois de plus, l'anarchie souffre de son image défigurée par ceux qui ont le pouvoir de le faire depuis plus d'un siècle. Qui mieux que le géographe libertaire Élisée Reclus pour rappeler que l'attention au milieu comme à la terre et l'anarchie s'associent bien plus qu'ils ne s'opposent ? Lui qui déplore les conséquences de l'industrialisation de son époque sur les montagnes et cours d'eau¹⁴ a également œuvré toute sa vie pour la réalisation de ses principes : « Notre destinée, c'est d'arriver à cet état de perfection idéale où les nations n'auront plus besoin d'être sous la tutelle ou d'un gouvernement ou d'une autre nation ; c'est l'absence de gouvernement, c'est l'anarchie, la plus haute expression de l'ordre 15. » Les occupants de la ZAD l'avaient depuis le début annoncé : ils luttaient « contre l'aéroport et son monde » — Hulot n'a retenu que le premier de ces combats. L'aéroport étant abandonné, place au monde qui l'a porté : « Nous savons tous que ce que nous aurons à arracher demain sera le maintien de l'usage commun d'un territoire insoumis et ouvert, qui en inspire d'autres. Et que pour ce faire, nous devons construire des formes inédites¹⁶. »

« Même si ce sont les barricades qui sont les plus visibles, la lutte est avant tout idéologique. »

Même si ce sont les barricades qui sont les plus visibles, la lutte est avant tout idéologique ; elle dessine un nouveau front entre les tenants de la propriété, l'État, et ceux qui souhaitent bâtir une vie hors d'un cadre uniformisé, dans un ensemble de projets collectifs. James C. Scott oppose une « agriculture d'évasion », qu'il perçoit comme faisant partie de « formes de culture destinées à se soustraire à l'appropriation étatique¹⁷ », à une agriculture sédentaire, pratiquée dans les plaines asiatiques et promue par les États pour fixer les populations. Les propositions d'installation sur la ZAD se veulent à la marge des cadres réglementaires habituellement mobilisés mais n'excluent pas d'être intégrées à un territoire dépassant la zone. Le grand écart avec l'État se situe dans la manière dont ces installations souhaitent durer. La « Ferme des Cent Noms » en est l'exemple le plus frappant : ce sont des projets collectifs qui étaient

N'être pas gouvernés

29 mai 2018 — Roméo Bondon



jusqu'à peu proposés, sans titre de propriété individuel. Le collectif des Cent Noms regroupait une vingtaine de personnes travaillant aux alentours de la ferme éponyme ; les chantiers collectifs, comme ceux menés au Très Petit Jardin en dépit des nuages de lacrymo, participent à la réalisation par tous d'un projet qui ne s'arrête pas à une personne. Étendre cette communalisation serait rendre les occupants invisibles pour les instances de régularisation agricoles (MSA et chambres d'agriculture) ; c'est cela même qui gêne tant l'État. « Les dirigeants étatiques considèrent comme presque impossible d'instaurer une souveraineté effective sur une population constamment en mouvement, qui n'a pas de forme permanente d'organisation, qui ne se sédentarise pas, dont le gouvernement est éphémère, dont les formes de subsistance sont flexibles et peuvent changer¹⁸ ».

L'impossible souveraineté, et dès lors l'improbable autorité étatique sur ces projets, implique un emploi de la force pour les détruire. La seule alternative proposée passe par la propriété individuelle. À cela, les habitants de la ZAD pourraient opposer l'histoire coloniale de l'État français et ceux qui lui ont résisté. C'est cette même altérité qui a été combattue dans une Algérie colonisée par la loi Warnier (1873), interdisant toute indivision des terres et permettant l'accaparement de plus de terres encore par les colons. S'appuyant sur d'autres exemples historiques, situés pour leur part en forêt, Jean-Baptiste Vidalou a rappelé la connivence entre la colonisation et l'aménagement du territoire, la colonisation et l'action violente de l'État, là où ce dernier peine à se faire « respecter »¹⁹. La propriété en indivision décrétée par les opposants au transformateur électrique de Saint-Victor-et-Melvieu, village où s'est bâti l'Amassada, est une manière de lutter contre une confrontation par trop déséquilibrée entre un propriétaire et l'État. Celui-ci trouve face à lui une pluralité d'habitants, qu'il ne sait dès lors comment traiter autrement que par la force.



☐Marion Esnault, 2018
☐

Se diviser contre, se fédérer pour

On pourrait appliquer à chaque territoire en lutte ce que l'anthropologue Pierre Clastres relevait de ses observations chez les Guarani et dans ses lectures ethnographiques : une Zomia, la ZAD ou le Chiapas, ces espaces se définissent comme un « tout fini » parce qu'ils sont « un Nous indivisé ». Pour Clastres, « la communauté primitive peut se poser comme totalité parce qu'elle s'institue comme unité²⁰ ». En dépit d'un essentialisme problématique chez l'auteur, on peut néanmoins souligner que ce même processus est visible à Notre-Dame-des-Landes et sur nombre de territoires en lutte : un combat fédère et englobe dès lors, sous un seul nom, une multitude de choix. Ce « Nous indivisé » que forment les « zadistes » peut également s'atomiser pour contraindre au mieux l'avancée des forces de l'ordre, en utilisant leur terrain. Cette connaissance de l'espace, les habitants de la ZAD la partagent avec les Ariégeois lors de la guerre des Demoiselles au XIX^e siècle ou les Cévenols au XVII^e lors de la guerre des Camisards, chacun des deux territoires s'étant opposé à l'avancée de la puissance étatique. Comme le rappelle Jean-Baptiste Vidalou, la pratique quotidienne de la forêt était un atout dans la dispersion des habitants ou le regroupement opportun. Au sein de la ZAD, s'il y a division, c'est avec bienveillance — du moins, tant que faire se peut —, entre les différents choix de vie



expérimentés : « Il y avait dans l'air comme un esprit joyeux de jacquerie et de partage : "On se côtoyait aussi bien autour d'un repas que derrière une barricade". Gilles s'anime : "Au cours de ces moments intenses, les étiquettes disparaissent", les identités deviennent poreuses, "de l'anarcho-communisme au paysan, du punk au naturaliste, on ne sait plus qui est qui"²¹. »

« L'indivision est un principe fondamental de ces luttes, laissant à la diversité des projets la possibilité de s'étendre sans entrave. »

S'il y a division, c'est aussi sous la contrainte, comme outil stratégique pour éviter de s'enfoncer dans un conflit sans fin — c'est la « stratégie d'autodéfense administrative », soit l'acceptation, par une délégation, de proposer des projets d'installation individuels va dans ce sens. Mais il ne fait aucun doute que ces derniers n'auront d'individuel que le nom : le nom de celui ou celle qui subira les obligations imposées par l'UE et l'État à toute exploitation agricole. La multifonctionnalité des paysans, réclamée par l'OCDE dès les années 1990 et décrétée dans les années 2000 avec la réforme de la PAC, est pourtant au principe de ce qu'est la paysannerie. L'impératif « post-productif » lancé aux campagnes aujourd'hui croit être novateur en mêlant travail sur la terre et préservation du paysage : c'était pourtant un processus à l'œuvre bien avant que l'agriculture industrielle ne s'immisce au cœur des pratiques paysannes. Seulement, alors que l'accroissement normatif est avant tout dirigé vers les monocultures céréalières, chacun y est sujet comme s'il était aussi néfaste sur le plan environnemental — et les projets portés à Notre-Dame-des-Landes n'y feront peut-être pas exception. Bien que l'étude soit datée, les affirmations du sociologue rural Henri Mendras prophétisant La Fin des paysans (1967) peuvent encore être lues avec profit : « c'est le passage de la logique paysanne à la rationalité économique dans la gestion des exploitations qui résume et symbolise le conflit de civilisation et la transformation du paysan en producteur agricole²² ». C'est aujourd'hui le mouvement inverse qui effraie l'État et déclenche sa logique répressive.

L'indivision est un principe fondamental de ces luttes, laissant à la diversité des projets la possibilité de s'étendre sans entrave. Mais la fédération de chacun autour d'un combat ne s'opère pas seulement *contre* un monde ou une agression ; elle se construit également *pour* un avenir commun. Des expérimentations similaires se retrouvent sur chacun des territoires en lutte ou en passe de l'être : des projets agricoles ayant à cœur de revenir à l'autonomie paysanne, des lieux de vie communs où échanger et partager comme à l'Amassada de Saint-Victor-et-Melvieu, des bibliothèques comme celle du Taslu à la ZAD, communes elles-aussi... L'importance des moyens mis en œuvre pour déloger



les habitants de la ZAD indique la crainte de l'État de voir son autorité remise en cause. Mais, peut-être plus encore, c'est de voir émerger un contre-pouvoir qui, au lieu de combattre frontalement, ne souhaite que rester à l'écart et prouver que ce qu'il fait est possible, qui effraie. Ce qui se joue à Notre-Dame-des-Landes prouve que se poser à la marge n'est pas une attitude si absurde que ça ; que c'est plutôt encourager l'inacceptable — de l'agriculture industrielle à la financiarisation de la culture, de la précarisation des travailleurs au délaissement des plus démunis — qui est inimaginable.

Photographies de bannière et de vignette : Marion Esnault, 2018

Rebonds

- ≡ Lire notre entretien avec Philippe Pelletier : « L'émancipation individuelle n'est possible que par l'émancipation collective », avril 2018
- ≡ Lire notre entretien avec Jean-Baptiste Vidalou : « La nature est un concept qui a fait faillite », février 2018
- ≡ Lire notre article « Élisée Reclus, vivre entre égaux », Roméo Bondon, septembre 2017
- \equiv Lire notre article « Bure réenchante la lutte antinucléaire », Gaspard d'Allens, juin 2017
- ≡ Lire notre entretien avec Jean-Baptiste Comby : « La lutte écologique est avant tout une lutte sociale », avril 2017
- ≡ Lire notre entretien avec Lucile Leclair : « Refuser l'agriculture industrielle », novembre 2016
 - 1. Élisée Reclus et Pierre Kropotkine ont tous deux appliqué leur raisonnement géographique à leur anarchisme, et inversement. Le premier a écrit une Nouvelle Géographie Universelle (1876-1894) aussi bien que L'Évolution, la révolution et l'idéal anarchique (1902) ; le second appuie sa théorisation de l'entraide sur les observations qu'il a pu mener en Sibérie. Sur leurs travaux et parcours respectifs, voir Philippe Pelletier, Géographie et anarchie : Reclus, Kropotkine, Metchnikoff, Éditions du Monde libertaire, 2013.[↩]
 - 2. L'Institut Géographique National (IGN) est issu du Service Géographique de l'Armée (SGA) ; les colonies françaises ont servi de terrain à de nombreux géographes, constituant un courant à part entière la géographie coloniale dont la géographie tropicale puis du développement sont issues.[↩]
 - 3. Pour des approches hétérodoxes, voir Jeanne Favret-Saada, *Les Mots, la Mort, les Sorts*, Gallimard, 1977 et Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire*, Gallimard, 1979.[↔]
 - 4. Le géographe libertaire canadien Simon Springer revient sur cette connivence dans son ouvrage Pour une géographie anarchiste (2018): les géographes ont d'abord été mobilisés dans des contextes belliqueux Emmanuel De Martone a par exemple été convoqué pour la modification des frontières européennes suite à la

N'être pas gouvernés

29 mai 2018 — Roméo Bondon



Première Guerre mondiale — puis pour l'aménagement du territoire. Par ailleurs, si le marxisme, à la suite de David Harvey, est bien représenté dans la discipline, l'anarchisme était jusqu'à peu quasiment inexistant.[↩]

- 5. Voir Philippe Contamine (dir.), Guerre et concurrence entre les États européens du XIV^e au XVIII^e siècle, PUF, 1998.[←]
- 6. James C. Scott, Zomia ou l'art de ne pas être gouverné, Seuil, 2013, p. 9.[↩]
- 7. *Ibid.*, p. 29.[*←*]
- 8. *Ibid.*, p. 44.[*←*]
- 9. *Ibid.*, p. 54.[*←*]
- 10. *Ibid.*, p. 61.[←]
- 11. Voir Virginie Linhart, Vincenne, l'université perdue, coproduction Arte France, Agat films & Cie, 2016.[↔]
- 12. Le droit de propriété est défini comme droit naturel et imprescriptible dans l'article deux de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; la Loi du partage du 5 juin 1793 réduit la possibilité d'user de biens communaux. Tout comme le mouvement des enclosures en Angleterre, l'avènement de la propriété privée comme droit est historique, datable donc, et non naturel.[]
- 13. James C. Scott, op. cit., p. 59.[↔]
- 14. « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », *Revue des Deux Mondes*, 1864, réédité aux éditions Barthillat, 2019.[↔]
- 15. Élisée Reclus, « Développement de la liberté dans le monde » (1851), dans *Écrits sociaux*, Héros-Limite, 2012.[↔]
- 16. Collectif Mauvaise Troupe, Saisons nouvelles de la zad, éditions de l'Éclat, 2017.[↔]
- 17. James C. Scott, *op.cit.*, p. 47.[*←*]
- 18. *Ibid.*, p. 67.[*←*]
- 19. Voir Jean-Baptiste Vidalou, Être forêts, habiter des territoires en lutte, La Découverte, 2017.[↔]
- Pierre Clastres, Archéologie de la violence, la guerre dans les sociétés primitives, éditions de l'Aube, 2013, p. 43.[↔]
- 21. Gaspard d'Allens et Lucile Leclair, *Les Néo-paysans*, Seuil / Reporterre, 2016, p. 62.[↔]
- 22. Henri Mendras, *La Fin des paysans*, Acte Sud, 1992, p. 24.[↔]